

LAGNY-SUR-MARNE

MAGAZINE

NOVEMBRE/DÉCEMBRE
N°46 2021



À LA UNE P.14 À 19
LA MARNE :
UNE NOUVELLE JEUNESSE
POUR SES BERGES

MARNEetGONDOIRE
communauté d'agglomération

LAGNY
sur Marne



LAGNY-SUR-MARNE MAGAZINE est un magazine bimestriel édité par la ville de Lagny-sur-Marne.

Il vous apporte **toute l'information sur l'actualité de la commune**, les manifestations, les projets et les réalisations de la municipalité.

Nous réalisons ce magazine avec application et souci de clarté afin de vous délivrer les **informations et actualités de votre ville**.

Nous ne sommes pas à l'abri d'une erreur. **Donnez-nous votre avis sur notre magazine et ses illustrations en écrivant à l'adresse suivante : communication@lagny-sur-marne.fr**

Nous apporterons tout notre soin à vous répondre.



HÔTEL DE VILLE
2, place de l'Hôtel de Ville
01 64 12 74 00

OUVERTURE DES BUREAUX AU PUBLIC :

- Lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
- Jeudi de 8h30 à 12h
- Samedi de 9h à 12h

TOUT SAVOIR SUR L'ACTUALITÉ DE VOTRE VILLE

- @ www.lagny-sur-marne.fr
- f [@lagnysurmarne](https://www.facebook.com/lagnysurmarne)
- t [@villedelagny](https://twitter.com/villedelagny)
- @ [lagnysurmarne](https://www.instagram.com/lagnysurmarne)
- ▶ [Ville de Lagny-sur-Marne](https://www.youtube.com/channel/UC...)

• **Directeur de la publication** Jean-Paul Michel • **Responsables de la réalisation** Adrien Tillet et Stéphanie Marcoux • **Responsable de la rédaction** Annick Poullain • **Rédaction** Service communication • **Conception graphique** Muriel Teyssier • **Maquette** Muriel Teyssier • **Crédit photos** Photothèque de la Mairie et Shutterstock • **Impression** GROUPE MORAUULT - 01 53 35 95 14 • **Régie publicitaire** CMP - 06 70 21 07 12 • **Distribution** LE DIFFUSEUR DES COLLECTIVITÉS • LAGNY-SUR-MARNE MAGAZINE Service Communication de l'Hôtel de Ville 2, place de l'Hôtel de Ville 77400 Lagny-sur-Marne • Dépôt légal novembre 2021.



SOMMAIRE

P14 à 19



P27

5 ÉDITO DU MAIRE

6-11 RETOUR EN IMAGES

12 ACTUALITÉ

13 CITOYENNETÉ

- Élections présidentielles
- Décisions du Conseil municipal

**14-19 À LA UNE
LA MARNE,
UNE NOUVELLE
JEUNESSE
POUR SES BERGES**

20-21 QUARTIERS

22 HISTOIRE

- « Quand on s'promène au bord de l'eau... »

23 JUMELAGE

- Sainte-Agathe-des-Monts

24-27 CULTURE ET ANIMATIONS

- Les fêtes de Noël, le programme
- Saison culturelle 2021/2022, la culture termine l'année en beauté !
- Exposition paysages rêvés, paysages réels

29 RÉSEAUX SOCIAUX

31 NOUVEAUX COMMERCES

33 TRIBUNES

35 INFOS PRATIQUES

ÉDITO

Notre atout commun : La Marne



Que nous habitons les Coteaux ou Orly parc, les Hauts de Lagny ou le quartier de Lattre, le centre-ville, en frontière de Montévrain ou proche de Saint Thibault, la Marne n'est jamais loin. Il suffit de se laisser emporter par la pente et nous voilà sur ses berges. À pas lent ou en courant, en patinette, en bicyclette, en grandes enjambées ou à petits pas, nous sommes nombreux à lui rendre visite.

Alors pourquoi tient-elle une telle place dans notre amour pour Lagny ? Comment la décrire ? Essayons, voulez-vous ? Apaisante, quand elle s'écoule sans bruit dans le tracé sinueux de ses berges. Scintillante aux premiers rayons du soleil, incandescente le soir venu. Parfois boueuse et tumultueuse après l'orage.

Joueuse quand la barque fragile du pêcheur croise le ressac d'une péniche. Capricieuse quand elle élargit son lit, gonfle et se répand dans les jardins, les rues, les rez-de-chaussée des maisons... Mais pour que la Marne garde sa juste place dans le bien vivre à Lagny, nous devons veiller sur elle. Débarrasser les déchets qui la pollue et l'encombre. Éviter les rejets qui l'abîment. Animer son cours de kayaks et de bateaux, l'illuminer

de grandes fêtes et de feux d'artifices, renouveler ses berges, ajouter des plantes, protéger les cygnes et les oiseaux...

Continuer les travaux urgents et parfois impressionnants qui vont redonner à ses rives leur sécurité, évacuer les arbres malades, planter de nouvelles espèces, abriter la faune naturelle, retrouver la biodiversité, réhabiliter le cours du ru Bicheret...

**APAISANTE,
CAPRICIEUSE
ET
ESSENTIELLE,
PRENONS SOIN
DE NOTRE
RIVIÈRE.**

Mes chers concitoyens, comme moi, vous portez la Marne dans vos gènes. Alors prenons-en soin. Elle est précieuse.

Bien fidèlement,

Jean-Paul Michel

Maire de Lagny-sur-Marne
Président de la Communauté
d'Agglomération de Marne et Gondoire

Votre Maire à votre écoute / 01 64 12 74 02 • mairie@lagny-sur-marne.fr

Permanences sur rendez-vous le vendredi de 16h à 18h, en Mairie.

RETOUR EN IMAGES



FORUM DES ASSOCIATIONS SAMEDI 4 SEPTEMBRE

C'était l'événement de cette rentrée ! Le traditionnel forum des associations s'est tenu sur deux sites différents, afin de faciliter la distanciation et la circulation. Quel plaisir de retrouver les associations lagnaciennes et de pouvoir découvrir les nombreuses activités proposées.



© Camille Scandrol

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

17-19 SEPTEMBRE

Pendant trois jours, vous êtes partis à la découverte du patrimoine de Lagny. Entre balades ludiques, spectacles, ateliers et expositions, cette 38^{ème} édition des journées européennes du patrimoine a encore été un beau rendez-vous.



STAGE DE KARATÉ DIMANCHE 19 SEPTEMBRE

Ce stage organisé par le club Karate-Do, animé par Serge Chouraqui en présence de Chérif Turki, président du club et de Dominique Girard, adjoint au maire en charge du sport, a réuni une cinquantaine de personnes. Il s'est déroulé dans une ambiance sportive et conviviale ! De 12 à 72 ans, les participants ont été ravis.



LES PARAPLUIES DE LAGNY OCTOBRE ROSE

Durant tout le mois d'octobre, vous avez pu observer des jolis parapluies roses au-dessus de vos têtes. Cette installation a eu pour but de vous faire lever les yeux et d'attirer votre attention sur l'importance du dépistage précoce pour lutter contre le cancer du sein.



SALON DU LIVRE SAMEDI 2 OCTOBRE

Organisée par le Lions club de Lagny, cette deuxième édition s'est déroulée dans les galeries de l'Hôtel de ville. Plus de 100 auteurs étaient présents pour l'occasion, afin de partager avec passion leurs derniers ouvrages. De la littérature pour enfants en passant par la poésie ou les polars, il y en avait pour tous les goûts.



LANCEMENT DE LA SAISON CULTURELLE 21/22 DIMANCHE 26 SEPTEMBRE

Quel plaisir de retrouver la salle de spectacle de l'Espace Charles Vanel et quelle joie de renouer avec la culture, elle qui nous a tant manqué pendant la crise sanitaire.

La nouvelle saison culturelle a démarré sur les chapeaux de roues, avec le superbe spectacle « Est-ce que j'ai une gueule d'Arletty ».



INAUGURATION DU NOUVEAU MARCHÉ SAMEDI 9 OCTOBRE

Le nouveau marché situé sur la place Marcel Rivière à Orly Parc a été inauguré en présence de Monsieur le Maire, de Monsieur Hocine Zouaoui et des services de la ville. Nous vous attendons nombreux chaque samedi de 8h à 13h pour faire le plein de produits frais et de bonnes affaires !



EXPOSITION 200 ANS D'HISTOIRE, LES SAPEURS-POMPIERS DE LAGNY DU 8 OCTOBRE AU 9 NOVEMBRE

Au cœur des salons d'honneur de l'Hôtel de ville, vous avez pu remonter le temps et embarquer pour un voyage passionnant autour du corps constitué départemental le plus ancien de France. Une exposition originale et inédite, en collaboration avec la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire et le SDIS77.



HALLOWEEN : LA MALÉDICTION DU 29 AU 31 OCTOBRE

Durant trois jours, une malédiction s'est emparée du square Foucher de Careil, pour vous faire frissonner en famille ! Pour l'occasion, le parc s'est transformé et vous avez pu vous perdre entre le cimetière, le village abandonné et le labyrinthe. Mention spéciale à la soirée jeunesse qui a été un beau et terrifiant succès.



KAYAK PADDLE MARNE 10 OCTOBRE

Plus de 600 participants se sont donnés rendez-vous sur l'eau, pour disputer une course de 11 km jusqu'au futur bassin olympique. Un événement inédit, organisé en collaboration avec la Fédération Française de Canoë-Kayak et Sports de Pagaie (FFCK) et les services de la ville. Le coup d'envoi de la course a été donné par M. le Maire et Bouchra Fenzar (Adjointe au maire et vice-présidente du Conseil Départemental).





NOUVELLES RÈGLES DE CIRCULATION

JE POSE LE PIED À TERRE !

À la suite de vos sollicitations et afin de limiter les accidents et les désagréments, nous avons fait le choix concerté de demander aux propriétaires de trottinettes électriques, gyropodes ou tout autre véhicule permettant de se déplacer à grande vitesse de poser le pied à terre dans les rues piétonnes de la ville.

Il ne sera donc plus possible de circuler en vélos, à trottinettes ou encore à gyropodes.

Ces nouvelles mesures permettront aux piétons, aux enfants et aux petits bouts de chou de se déplacer en toute sérénité et en toute sécurité.

INSTALLATION DE COMPOSTEURS

POUR UNE SENSIBILISATION VERTE

Depuis le mois de septembre, plusieurs composteurs ont été installés dans les différentes écoles de Lagny. Cette démarche s'inscrit dans la continuité des actions menées par le SIETREM et a pour but d'aider à réduire le gaspillage alimentaire, tout en valorisant les déchets végétaux. Une réelle éducation au cycle vivant, accompagnée par les professeurs des écoles et les animateurs de la ville.



FERMETURE DU CENTRE DE VACCINATION

UN TRAVAIL D'ÉQUIPE REMARQUABLE

Après plusieurs mois de fonctionnement, Le Totem, qui a été le premier centre de vaccination de Seine-et-Marne, a fermé ses portes. Merci au CPTS lien santé 77, au Service Départemental d'Incendie et de Secours, aux agents de Lagny et de Marne et Gondoire et à tous les bénévoles présents depuis le début.

Nous tenons à saluer un travail d'équipe et une solidarité remarquable.

MERCI !

LABÉLISATION DES ÉCOLES FRANÇAISES DE BADMINTON



1 ÉTOILE POUR LES VOLANTS

La Fédération Française de Badminton a mis en place un processus de labellisation de ses structures affiliées, afin de mettre en avant la qualité des prestations proposées au sein de ces clubs. Le club de badminton

« Les volants de Lagny-sur-Marne/ Montévrain » a obtenu le label 1 étoile au titre de la saison 2021/2022.

• Plus d'infos sur l'école de badminton :

www.lagny-sur-marne.fr/association/les-volants-de-lagny-montevrain/



DON DU SANG

MERCİ À TOUS !

108
VOLONTAIRES

La dernière collecte de sang s'est déroulée le 21 septembre.

108 personnes se sont portées volontaires, dont 9 nouvelles personnes qui ont pu donner leur sang pour la première fois. Nous les remercions chaleureusement pour cette contribution.

Pour connaître les dates des prochaines collectes et pour s'inscrire, rendez-vous sur le

site : dondesang.efs.sante.fr rubrique « trouver une collecte ».

ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES

LES 10 ET 24 AVRIL 2022, ON VOTE !

Si l'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans, elle doit faire l'objet d'une démarche volontaire pour les nouveaux arrivants et tous ceux qui ne sont pas encore inscrits.

Afin de pouvoir voter aux prochaines élections présidentielles, vous devez impérativement déposer vos demandes d'inscription **au plus tard le 4 mars 2022**.

Pour être électeur, il faut remplir les conditions suivantes :

- Avoir au moins 18 ans la veille du jour de l'élection
- Être français
- Jouir de ses droits civils et politiques

OÙ S'INSCRIRE SUR LES LISTES ÉLECTORALES ?

> **Directement en mairie** : en personne ou en mandatant un tiers (vous devez fournir un justificatif d'identité, un justificatif de domicile et le formulaire CERFA n°12669*02 disponible en mairie)

> **Par courrier adressé à la mairie** : attention aux délais de la Poste (avec les mêmes justificatifs que ci-dessus)

> **Par internet** : www.demarches.interieur.gouv.fr rubrique particuliers > citoyenneté > élections > nouvelle inscription (fournir un justificatif de domicile et un justificatif d'identité)

*Vous avez récemment emménagé à Lagny ?
Pensez à vous faire radier de votre ancienne mairie pour être inscrit au bon endroit !*



Le vote vu par Annick Poullain, Adjointe au Maire en charge notamment des affaires civiles et des élections.

«Le vote est une chance fantastique. Vous savez, je le mesure particulièrement car le droit de vote des femmes est récent. J'ai été élevée par des femmes qui le découvraient le 21 avril 1944.

Cela m'a donné la conviction que c'est une chance d'y participer. C'est là où il faut faire le bon choix, écouter, s'informer. Tous les pays n'ont pas cette chance mais, en France, les citoyens qui remplissent toutes les conditions en bénéficient. J'ai toujours pensé que ne pas voter, c'était laisser les autres décider à ma place. Je préfère choisir moi-même. Le risque de ne pas voter, c'est comme supprimer nos droits. La vie sociale est organisée par les élections qu'on le veuille ou non.»

← Cliquez-ici pour voir l'interview en vidéo

LES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 5 OCTOBRE 2021

AFFAIRES SPORTIVES - Recours à une procédure de gestion de service public pour la réalisation des travaux d'aménagement d'intérieur, puis la gestion de l'espace restauration du futur complexe tennistique. Plus d'infos : <https://bit.ly/3pD1pA0>

URBANISME - L'orientation d'aménagement et de programmation n°4 a été adaptée afin de permettre la réalisation d'une résidence pour personnes âgées sur les emprises de l'ancien garage Renault situé avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny. Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est tenu à la disposition du public au service urbanisme de la mairie aux jours et heures d'ouverture habituels.

AFFAIRES CULTURELLES - Adhésion au moyen de paiement du pass Culture pour les activités culturelles de la ville. Ce dispositif porté par le ministère de la Culture permet aux jeunes à partir de leur 18 ans d'avoir accès à 300€ via une application pendant 2 ans pour découvrir et réserver les propositions culturelles de proximité et offres numériques (livres, concerts, théâtres, musées, cours de musique, etc.).

PARCOURS EMPLOI COMPÉTENCES - Recrutements d'agents. La mise en œuvre des parcours emploi compétences repose sur le triptyque emploi-formation-accompagnement : un emploi permettant de développer des compétences transférables, un accès facilité à la formation et un accompagnement tout au long du parcours avec pour objectif l'inclusion durable dans l'emploi des personnes les plus éloignées du marché du travail.

DIRECTION DES RHYTHMES DE L'ENFANT - La nouvelle sectorisation de la carte scolaire des écoles maternelles et élémentaires pour la rentrée de septembre 2022 permet un rééquilibrage et prend en compte les demandes des habitants.

flashez ici pour voir la nouvelle carte :



Retrouvez l'intégralité du compte-rendu sur : www.lagny-sur-marne.fr/municipalite/votre-mairie/conseils-municipaux

Date prévisionnelle du prochain conseil municipal : 7 décembre 2021.



la Marne,

UNE NOUVELLE JEUNESSE POUR SES BERGES

Depuis plusieurs années, la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire mène le projet de rénovation des berges de la Marne. Vous avez sûrement pu admirer le travail déjà réalisé sur les berges des villes voisines de Dampmart et de Thorigny. Sur Lagny, le projet s'est également construit sur plusieurs années avec des concertations des riverains, des réunions publiques ouvertes à tous et ce, à chaque étape du projet. Ce projet est essentiel pour la ville car les bords de Marne sont aimés de tous, ils sont autant un lieu promenade que de loisirs. La Marne, c'est aussi un écosystème qu'il est impératif de protéger et de développer.

Cette renaturation des bords de Marne a déjà démarré et vous avez pu profiter des nouveaux espaces naturels recréés : le Parc Nature situé non loin du square Sainte-Agathe-des-Monts, un lieu où des centaines d'arbres ont pu être plantés et où la nature a rapidement profité des nouvelles installations. Il y a également le passage de la Ferme des Saules qui a été entièrement réaménagé et qui est aujourd'hui un lieu de promenade et de quiétude.

la Marne,

UNE ZONE À ENJEUX

UN ENJEU TOURISTIQUE

Les bords de Marne offrent des espaces de balades. Ces quais sont propices à de nombreuses animations et chaque année, quand le contexte sanitaire le permet, la ville a à cœur de fêter la Marne ! Il est essentiel que les quais restent en mesure d'accueillir les promeneurs et ces activités dans de bonnes conditions.

UN ENJEU DE SÉCURITÉ

La Marne nous a également montré qu'elle est parfois difficile à maîtriser et qu'il faut savoir anticiper un climat de plus en plus imprévisible. Cette renaturation apportera des solutions naturelles pour une meilleure gestion des fluctuations de la rivière et de ses affluents.

UN ENJEU ÉCOLOGIQUE

Les aménagements de bords de Marne tels qu'ils sont constitués actuellement ne permettent pas à la biodiversité de se développer. Toute la zone située entre les quais de la Gourdine et le ru Bicheret constitue la trame bleue et la renaturation de la zone permet de retrouver ces espaces naturels. L'objectif est de retrouver ce schéma d'île naturelle qui existait autrefois.

Le projet de réhabilitation des quais répond à chacun de ces enjeux et permet

d' ENVISAGER L'AVENIR EN TOUTE QUIÉTUDE.



UN ENJEU SPORTIF

La ville a la chance de posséder plusieurs clubs de sports nautiques qui brillent aussi bien sur le plan national qu'international, notamment la Société Nautique de Lagny et Marne et Gondoire Canoë Kayak. Les Jeux Olympiques de Paris 2024 se profilent et la ville s'est engagée dans ce beau projet de ville d'accueil, il est impératif que le cadre offert soit à la hauteur de l'événement.

AMÉNAGEMENT

du Quai de la Gourdine

L'aménagement du quai de la Gourdine se déroulera sur deux années et se fera d'amont en aval du square du Canada au square Foucher de Careil.

POURQUOI EST-IL NÉCESSAIRE DE RÉAMÉNER LES BERGES ?

Les berges en bordure du quai sont constituées d'un talus à 45°, en partie recouvert d'éléments autobloquants en béton dégradé. Les protections de pieds de berges sont variées : rideau de palplanches, muret en béton, ancien perré maçonné, tunage en pieux bois... Et présentent des **signes de dégradation** : bois délité, effondrements, cavités, etc. Les contraintes toujours plus importantes à mesure que la berge se dégrade et se déforme, ont eu raison de la protection sur le long terme qui a fini par céder sur de nombreuses portions.

La volonté du projet est de réaliser une restauration de la berge qui puisse allier efficacité de la protection face aux contraintes mécaniques, hydrauliques, végétales mais également enrichissement écologique et paysager.



Le principe d'aménagement de la berge renaturée constitue la majorité du linéaire du quai. Il est composé d'une promenade partagée où le piéton est mis à l'honneur. Une bande plantée organise l'interface entre les limites de parcelles des maisons et la promenade. L'absence de bordure permet la récupération des eaux de pluie en tête du talus. Le talus des berges est renaturé par une végétation humide, espèces héliophytes** et de grands arbres tiges de type saules, aulnes, frênes.

Afin d'assurer au mieux l'ancrage de la berge et de résister à l'érosion, l'aménagement sous-fluvial se fait par un enrochement. Cette technique permet d'offrir des zones de caches pour les poissons.



COMMENT CETTE RENATURATION VA-T-ELLE S'OPÉRER ?

Au niveau du square du Canada, la berge sera étirée sur une largeur importante avec mise en place de plateformes étagées végétalisées et de plages composées de plantes adaptées aux milieux humides et aquatiques. Sur ce secteur un platelage* placé entre la voie d'eau et la berge permettra l'accès aux bateaux et offrira un point de vue intéressant sur la berge renaturée sans la perturber.

La partie sub-fluviale, aujourd'hui pauvre en diversité d'espèces et d'habitat, sera aménagée en génie végétal : boudins de géotextile plantés d'héliophytes**, lits de plants et plançons... Des plantations dessinent des fenêtres végétales qui orientent les points de vue sur la Marne. Des belvédères et un platelage le long de la Marne offrent des espaces particuliers à l'interface. Ces aménagements animent la déambulation le long du quai de la Gourdine.



Un diagnostic phytosanitaire a été effectué sur les arbres du quai définissant les abattages indispensables par mesure de sécurité. Des abattages sont également nécessaires pour retravailler le profil de la berge depuis les enrochements jusqu'à la crête.

COMMENT LES TRAVAUX DE GROS-ŒUVRE SONT-ILS RÉALISÉS ?

Ces travaux sont un véritable défi technique car les engins de chantiers doivent être chargés sur une plateforme mobile qui est déplacée au fur et à mesure de l'avancée des travaux le long du quai. Une fois déplacée par un bateau remorqueur, la plateforme est stabilisée pour que la pelleteuse principale puisse opérer sans risque.



TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT Rue du chariot d'or

Le Syndicat Intercommunal d'Assainissement de Marne-la-Vallée (SIAM) réhabilite actuellement 1400 mètres de canalisations, de la rue du Chariot d'Or vers le chemin des Étoisés à Lagny-sur-Marne.

Ces travaux qui possèdent un réel enjeu écologique sont également réalisés dans le but d'offrir une sécurité renforcée aux riverains. En effet, certaines parties du réseau ne sont pas séparées et reçoivent à la fois les eaux usées et pluviales, occasionnant des débordements en cas de précipitations intenses. Les déchets se retrouvant par la suite dans la Marne, causent de véritables dommages environnementaux.

La circulation a donc été interrompue du 6 octobre au 5 novembre 2021 sur un tronçon de la rue du Chariot d'Or autour de l'intersection avec la rue Grouard. Depuis, une circulation alternée a été mise en place et perdurera jusqu'à la fin des travaux. Ceux-ci, qui sont estimés à 2 750 000€ devraient durer approximativement jusqu'en novembre 2022.

Les voiries seront entièrement remises à neuf après les travaux.

***Platelage** : ce terme désigne un cheminement constitué de lames de bois. Il est fréquemment utilisé dans les espaces naturels et zones humides.

** **Héliophytes** : plantes semi-aquatiques dont l'appareil végétatif et reproducteur est totalement aérien et dont les racines ou rhizomes se développent dans la vase ou dans une terre gorgée d'eau.

REMISE À CIEL OUVERT

du Ru Bicheret

La Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire va engager la remise à ciel ouvert du Ru Bicheret, actuellement busé sur ses 100 derniers mètres avant sa confluence avec la Marne. Il s'agit de recréer un nouveau lit et des berges naturelles au sein de la parcelle contiguë à l'allée des Goujons. Un objectif pour améliorer à la fois la qualité de vie des promeneurs, tout en freinant les risques d'inondation...

Les travaux prévoient également, en amont du cours d'eau réouvert, le redimensionnement de son ouvrage de franchissement routier, situé chemin de Quincangrogne. Ce dernier est limitant lors d'épisodes de crues, ce qui contribue à accentuer les risques d'inondation du secteur.

LES ENJEUX DU PROJET

- L'amélioration écologique du site et la restauration de la continuité écologique du cours d'eau busé
- L'amélioration du fonctionnement hydraulique du cours d'eau

LES AMÉNAGEMENTS

- Création d'un nouveau lit et de berges naturelles au sein de la parcelle contiguë à l'allée des Goujons ;
- Aménagement d'une zone humide ou annexe hydraulique ennoyée lors des petites crues du ru Bicheret ;
- Redimensionnement de l'ouvrage de franchissement routier, chemin de Quincangrogne, permettant également le rétablissement de la continuité écologique ;
- Reboisement de la parcelle après sécurisation du boisement ;
- Mise en place d'une passerelle en bois piétonne et cyclable pour maintenir la continuité du chemin le long des berges de la Marne ;
- Création d'un cheminement en grave naturelle permettant de rejoindre la Marne depuis l'allée des Goujons.

Les principes d'aménagement pour la création du nouveau lit

- Favoriser les habitats et la continuité écologique transversale via la diversification des pentes de berges. Suivant les contraintes qui peuvent s'appliquer (proximité de terrains privés), les pentes douces sont favorisées ;
- La confluence avec la Marne propose des pentes de berges très douces ;
- Pour une diversification des habitats, une annexe hydraulique est terrassée.

Zoom sur l'aménagement d'une annexe hydraulique

Ces zones humides situées en bordure immédiate des rivières sont en eau au moins une partie de l'année et certaines s'assèchent naturellement en été, permettant ainsi le développement d'une végétation terrestre riche et spécifique. La présence d'annexes hydrauliques est nécessaire. Leurs fonctions participent au bon état des cours d'eau.

ÉTAT SANITAIRE DES ARBRES

Pourquoi des abattages indispensables ?

Un diagnostic a été réalisé avec pour objectif d'apprécier l'état général et mécanique des arbres afin d'assurer la sécurité du public et de définir l'impact de l'ouverture du milieu du boisement.

Le diagnostic phytosanitaire réalisé par un expert forestier met en évidence la dangerosité de pratiquement l'ensemble des arbres. Le boisement est majoritairement composé de frênes et ces derniers sont malades. Ils ont tous la chararose. Leur espérance de vie est donc limitée. Hormis les frênes très dégradés, le reste du patrimoine a un état général peu altéré.

À terme, le projet n'induit pas une transformation importante du paysage puisqu'il prévoit un reboisement avec des essences indigènes (ex. : aulne glutineux, cornouiller sanguin, noisetier, aubépine monogyne, pommier sauvage, orme champêtre, prunellier...). Seule une ouverture est prévue au niveau de l'annexe hydraulique, diversifiant ainsi le milieu.

Démarrage des travaux :

mi-octobre 2021

Durée prévisionnelle :

5 mois

Marne et Gondoire investit :

583 692€ TTC

Montant subventionné à hauteur de 444 379 € HT par les partenaires



RENCONTRE AVEC

GÉRARD HILAIRE,

PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ NAUTIQUE DE LAGNY.

Pouvez-vous vous présenter et nous expliquer votre rôle au sein de l'association ?

Je suis Gérard Hilaire, le 9^{ème} président en titre de La Société Nautique de Lagny.

Je suis dans ce grand club depuis 1962 et j'y suis toujours resté fidèle. Président du club depuis 14 ans, j'ai toujours été proche de ce dernier de près ou de loin. J'ai également fait 10 ans de compétitions de haut niveau et été plusieurs fois finaliste et médaillé des Championnats de France d'Aviron. J'ai créé la section loisir adulte que j'ai animé pendant plus de 10 ans, tout en accompagnant également les jeunes de l'époque. Même lorsque j'ai créé ma propre entreprise en 1985, j'ai toujours eu un pied dans le club, sans jamais m'en éloigner.

Aujourd'hui je suis le président de cette belle association prénommée affectueusement « La Vieille Dame de Lagny » et je suis très fier d'avoir pris mes responsabilités en prenant la relève de mes illustres prédécesseurs, par passion, mais aussi par devoir.

Pouvez-vous nous en dire plus sur l'histoire de la Société Nautique de Lagny ?

Ce club a été créé en 1905 par Adrien Frilet, un rameur et habitant de Lagny. Il faut savoir qu'à l'époque, l'activité nautique était très prisée car c'était la seule distraction possible pour les habitants. Adrien Frilet a d'abord créé le club d'aviron dans un café rue du chemin de fer. En 1910, les membres du club se sont cotisés et ont acheté des terrains d'années en années. Le bâtiment de la Société Nautique a ainsi vu le jour cette année-là. Dans l'histoire du club, il y a eu des moments importants, comme par

exemple la création de la première section féminine en 1925. En 1980 le bâtiment a été cédé à la ville pour un franc symbolique.

Aujourd'hui, nous sommes dans la 116^{ème} année de la Société Nautique de Lagny. C'est une société qui a été très bien gérée depuis sa création. Même pendant les années très dures des deux guerres, le club n'était pas fermé et les présidents de l'époque communiquaient avec leurs membres sur le front par courriers, il y a vraiment une âme dans ce club.

Quelles sont les activités et disciplines que vous proposez ?

Nous avons toujours eu une vocation éducative, cela fait partie de nos valeurs. Il est important d'offrir à nos jeunes la possibilité de découvrir l'aviron. Nous sommes d'ailleurs régulièrement en charge des scolaires des collèges et des écoles primaires de la ville de Lagny dans le cadre de l'EPS, sur des cycles de 5 à 8 semaines. L'aviron est un sport qui se découvre jeune si l'on veut réussir à évoluer et arriver à la performance.

En plus de l'aviron de compétition, nous proposons aussi l'aviron de loisirs, notamment par le biais de notre randonnée de 40 kms « Les couleurs de la Marne » entre Lagny et Trilbardou. En parallèle, nous proposons également de nombreux stages tout au long de l'année.

Nous sommes également très heureux d'avoir pu développer deux disciplines un peu moins connues au sein du club, comme « l'aviron indoor » ou « l'avifit ».

Des projets de rénovations vont bientôt débuter, pouvez-vous nous en dire plus ?

Aujourd'hui, nous portons un projet

avec la ville qui ne pourrait pas avoir lieu sans le soutien de la municipalité et des élus. L'objectif est de donner des moyens supplémentaires au club, pour pouvoir le réorganiser et le réaménager, car aujourd'hui nous avons des installations qui sont inondables ou rudimentaires.

Notre projet rentre dans le cadre du réaménagement de la berge qui est en cours en ce moment même. Nous allons notamment doubler la surface du ponton pour pouvoir y accéder avec une rampe PMR. Les salles de sports et les vestiaires vont être rénovés et un ascenseur sera également mis en place. Un espace snack et restauration est également prévu au programme, pour allier sport et réconfort.

Quelle sera votre implication pour les JO 2024 ?

La ville et le club ont déposé une candidature, qui a été acceptée, pour être base arrière des jeux. Cela veut dire que nous serons capables si l'on nous sollicite, d'accueillir des équipes étrangères, de stocker leur matériel et de leur permettre d'accéder à la Marne pour pouvoir s'entraîner sur des longues distances.

Cette configuration est idéale, car nous sommes situés à 5kms du bassin de Vaires et il est possible de s'y entraîner en configuration de course sur 2000 m.

Nous sommes très heureux et fiers que la ville soit reconnue base arrière des jeux dans la discipline de l'aviron, d'autant plus que cette reconnaissance s'effectue en olympique et en paralympique. C'est une très belle opportunité pour Lagny et pour notre club. 🗨️

LA VILLE, C'EST VOUS !

Depuis plusieurs années maintenant, la municipalité fait appel à l'expertise citoyenne et collective en associant ses habitants à la décision publique. Entre septembre et octobre, 6 temps d'échanges ont été organisés afin de faire un point sur les différents besoins... Retour sur les réunions de quartier !

Animées par Hocine Zouaoui, adjoint au maire en charge de la vie des quartiers, démocratie locale et commerce et Jean-Marc Wachowiak, conseiller municipal délégué aux relations avec les associations et aux conseils de quartiers, ces réunions représentent un réel moment de dialogue et d'écoute entre la mairie et les habitants dans le but d'améliorer le cadre et la qualité de vie à Lagny-sur-Marne.

Les sujets débattus durant les réunions de quartiers concernent tous les domaines : projets structurants ou des soucis du quotidien, toutes les préoccupations liées à la vie des différents quartiers sont abordées.

Voici pour exemple, diverses problématiques qui ont été évoquées lors des dernières réunions :

Judi 9 septembre - Hauts de Lagny : Relations entre certains groupes de jeunes et les habitants

Judi 16 septembre - Marne et Chigny : problème de circulation

Mardi 21 septembre - Beau Site/Saint-Jean : difficultés avec le nouveau bailleur

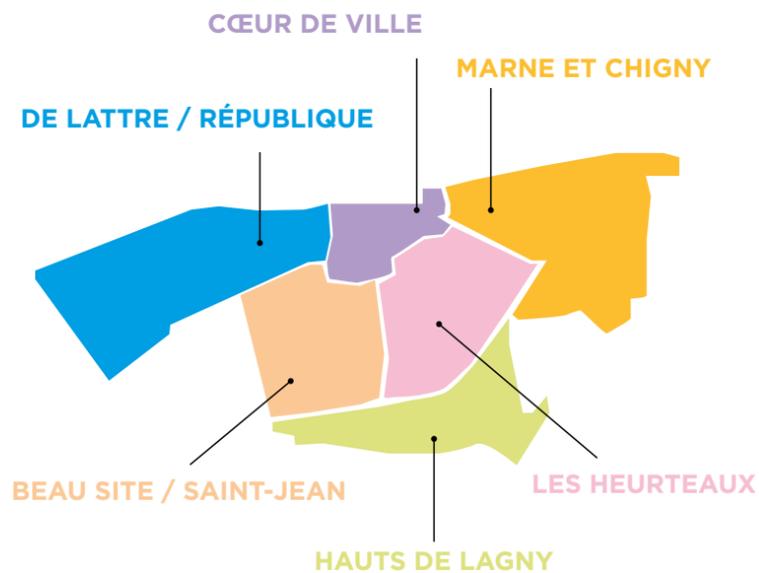
Judi 30 septembre - Cœur de ville : problème de conteneur à ordures ménagères

Mardi 12 octobre - De Lattre/République : problème de circulation

Judi 14 octobre - Les Heurteaux : problème des haies non coupées

À venir : les comptes-rendus sur le site de la ville.

La ville s'engage à **SOUTENIR LES SOUHAITS DE SES HABITANTS** en apportant **DES SOLUTIONS** et en réalisant des actions **POUR CHACUN DE SES QUARTIERS.**



IMPLIQUEZ-VOUS DANS LA VIE LOCALE : DEVENEZ CONSEILLER DE QUARTIER !

CETTE INITIATIVE VOUS INTÉRESSE ?

Si vous avez plus de 18 ans et habitez le quartier, il vous suffit de télécharger la fiche de renseignements sur www.lagny-sur-marne.fr - rubrique municipalité/conseils de quartiers et de la renvoyer signée à l'adresse suivante :

2 place de l'Hôtel de Ville - 77400 Lagny-sur-Marne

Pour plus d'informations, contactez quartiers@lagny-sur-marne.fr



ÉCHANGER - HABITER

LA BOURSE D'ÉCHANGE DE LOGEMENTS SOCIAUX

Appartement trop petit, trop grand, changement de ville ou autres besoins ? Si vous habitez en Île-de-France et que votre logement social n'est plus adapté, faites comme plus de 1400 locataires qui ont déjà déménagé, échangez-le !

Depuis sa création en octobre 2018, www.echangehabiter.fr rencontre un succès grandissant. Ce site de bourse d'échange se présente sous forme d'une plateforme qui permet d'échanger votre logement social contre un autre, en simplifiant la mise en relation des locataires.

À ce jour, plus de plus de 1400 locataires ont déjà emménagé dans leur nouveau logement et plus de 600 ont élaboré leur dossier d'échange ! Ce système se développe dans toute l'Île-de-France et les loueurs sont chaque jour plus nombreux à y adhérer.

Pour permettre aux locataires de devenir acteurs de leurs parcours résidentiels, les organismes de logement social s'engagent. Vérifiez dès à présent sur le site : www.echangehabiter.fr si votre bailleur est partenaire de cette bourse en consultant les organismes adhérents.

LES QUESTIONS À SE POSER AVANT TOUTE INSCRIPTION :

- > QUELLES SONT LES CONDITIONS POUR S'INSCRIRE ?
- > EST-CE QUE TOUS LES LOCATAIRES D'UN LOGEMENT SOCIAL EN ÎLE-DE-FRANCE PEUVENT S'INSCRIRE ?
- > EST-CE QUE JE PEUX ÉGALEMENT POSTULER À DES LOGEMENTS SITUÉS DANS D'AUTRES VILLES ?
- > EST-CE QUE JE DOIS ENREGISTRER UNE DEMANDE DE LOGEMENT SOCIAL SUR LE PORTAIL RÉGIONAL AVANT DE M'INSCRIRE SUR LA PLATEFORME ?
- > J'AVAIS OBTENU MON LOGEMENT PAR MON EMPLOYEUR, PUIS-JE ÉCHANGER TOUT DE MÊME MON LOGEMENT ?
- > SI J'AI DÉJÀ ENVOYÉ UNE LETTRE DE CONGÉ À MON BAILLEUR, PUIS-JE M'INSCRIRE ?
- > EST-CE QUE JE PEUX ÉCHANGER MON LOGEMENT AVEC UN LOCATAIRE D'UN AUTRE BAILLEUR ?



UN ÉCHANGE FACILITÉ EN 5 ÉTAPES :

1. JE M'INSCRIS SUR www.echangehabiter.fr

Je crée mon compte sur le site. Je dépose une annonce pour présenter mon logement (description et photos) et je définis mes critères de recherche (taille du logement, localisation, loyer...)

2. JE CHERCHE UN LOGEMENT

Je consulte les annonces répondant à mes critères de recherche, déposées par les locataires qui pourraient être intéressés par mon logement.

3. JE VISITE

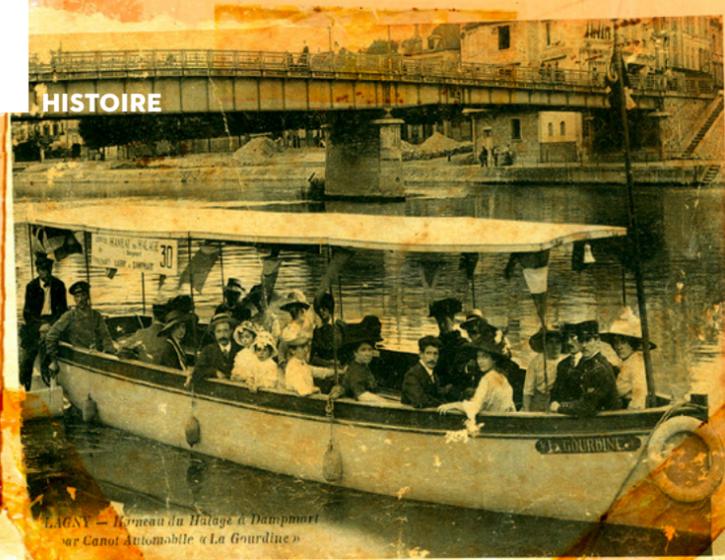
J'entre en contact ou je suis contacté par des locataires inscrits. Si nous sommes intéressés, nous organisons la visite de nos logements. En cas d'accord, nous pouvons créer un dossier d'échange.

4. NOS DOSSIERS SONT ÉTUDIÉS

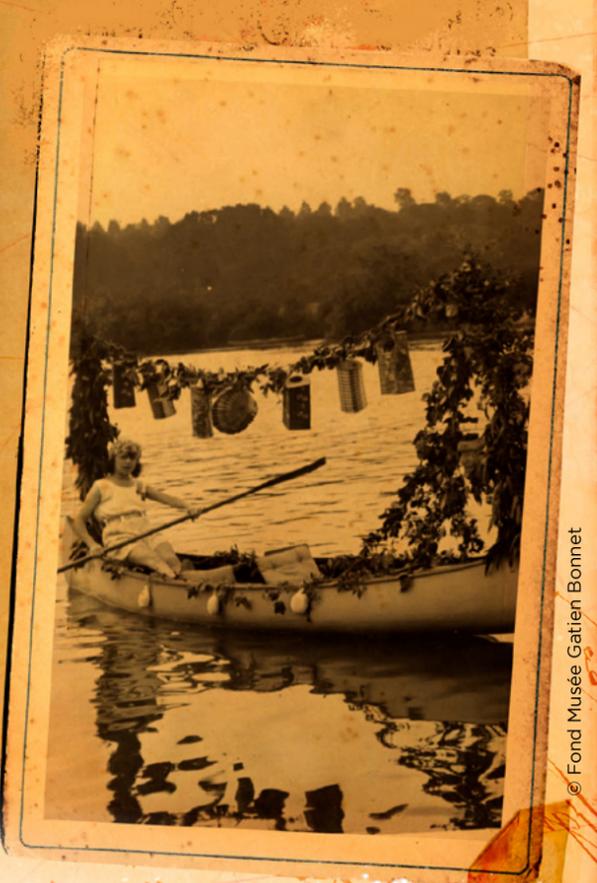
Nous complétons chacun un dossier d'échange, qui sera étudié par les bailleurs. Si les conditions réglementaires d'attribution sont respectées, les dossiers sont présentés à la commission d'attribution des logements de chaque bailleur.

5. NOUS DÉMÉNAGEONS

Une fois nos dossiers validés, nous fixons la date de nos déménagements avec nos bailleurs. Nous signons nos nouveaux baux. Puis, nous réalisons les états des lieux de sortie et d'entrée et nos déménagements respectifs le même jour.



LAGNY - Hameau du Halage à Dampmart
sur Canal Automobile à La Gourdine



© Fond Musée Gatien Bonnet

« Quand on s'promène
au bord de l'eau... »*



Comme tout est beau,
dépaysant, calme et reposant...

À deux pas du centre-ville, allons flâner sur le quai de la Gourdine. Rendez-vous devant le square Foucher de Careil où les petits ponts verts enjambent un cours d'eau invisible à cet endroit : le ru Saint-Père.

Longeons les grilles du square et laissons les rires des enfants derrière nous. Une première « meulière » se présente : Les Gord. Un gord est un système pour pêcher en rivière qui rappelle l'existence d'un vivier sur le ru Saint-Père à l'époque médiévale. De ce mot dérive le nom du quai : Gourdine.

Les présentations ainsi faites, nous pouvons entamer notre promenade. Le chemin est bordé de belles maisons en pierre meulière, couramment appelées « meulières » construites entre la fin du XIX^{ème} et le début du XX^{ème} siècles, de style Art-Nouveau pour certaines. Bien que les façades soient rythmées par les mêmes matériaux : pierres meu-

lières, briques polychromes, bois, céramiques, terre cuite... leur allure s'inspire de la sensibilité de leur propriétaire. Elles dévoilent le romantisme, le souvenir de voyages au long cours, l'attirance pour des pays exotiques.

Entre le numéro 181 et 187 du quai, l'île de la Gourdine assurait protection à ceux et celles qui s'aventuraient dans les eaux de la rivière. Filles et garçons venaient à tour de rôle se baigner aux Bains Froids. Les âmes romantiques y trouvaient également des barques à louer pour quelques pièces. L'île a disparu il y a environ 65 ans.

Les saules et les platanes offrent aux promeneurs une fraîcheur appréciable lors des journées ensoleillées. À la Belle Époque, les ombrelles croisaient les canotiers. Ils se retrouvaient parfois à la table d'une guinguette pour déguster une gibelotte de lapin autour d'un verre de vin blanc. Ces établissements proposaient le gîte et le couvert. En 1893, l'écrivain Jules Renard et sa fille

Julie-Marie, nouveau-né fragile, séjournèrent à l'auberge du Moulin Rouge, à la hauteur de l'actuel numéro 2 de l'allée Antoinette. Aujourd'hui cet établissement a disparu comme le Moulin de la Galette. À l'extrémité du quai, le restaurant La Villa est l'ancienne guinguette la maison Leleu. Cette bâtisse reste le dernier témoin d'une époque révolue.

Le charme d'antan des bords de Marne est figé à travers les photos et les peintures. Les artistes séduits par les courbes, les couleurs, l'atmosphère de la rivière ont saisi l'instant présent, des Jeunes garçons pêchant à la Lagny d'Alphonse Lint au Pont en pierre de Léo Gausson.

La magie du quai de la Gourdine continue d'opérer sur les promeneurs d'aujourd'hui. Pour apprécier sa douceur et son dépaysement, il suffit simplement de vous laisser porter au fil de l'eau.

*Quand on s'promène au bord de l'eau
chanson de Yvain et Duvivier.

Dans cette nouvelle rubrique
de votre magazine, (re-)découvrez les
quatre villes jumelées avec Lagny.

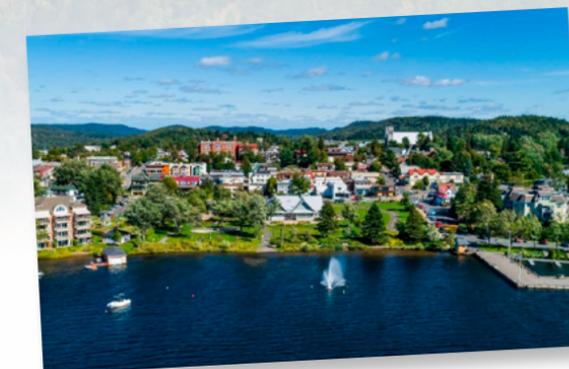
SAINTE AGATHE DES MONTS

Depuis le 29 août 1970, Lagny-sur-Marne est jumelée avec la ville canadienne Sainte-Agathe-des-Monts, située dans la province du Québec. À l'occasion de ce 51^{ème} anniversaire qui marque des années d'amitié, nous vous proposons d'en apprendre un peu plus sur celle qu'on appelle « la ville des contrastes ».

À la fois urbaine, rurale et naturelle, Sainte-Agathe-des-Monts c'est 150 ans d'histoire et de culture ! La ville propose une riche offre d'hébergements et de restaurations très intéressante ainsi qu'une pléiade d'activités tout au long de l'année en plein cœur des Laurentides.

Et ça tombe bien, pour les amateurs de sensations fortes, le parc d'aventures Tyroparc situé à Sainte-Agathe-des-Monts dans le cœur des montagnes vous propose quatre sensations tyroliennes, pour un total de 2,6 km de « vol plané » ! La plus impressionnante d'entre elles fait 900 m de long et se trouve à 115 m de hauteur. Le forfait « La Classique » vous permettra d'en faire l'expérience avec en prime, une jolie randonnée de 1,3 km à travers une érablière et des caps rocheux.

cheval, bordée d'un majestueux cap de roches (Le Cap Beauséjour) et de la rivière du nord. Tyroparc a la volonté de faire vivre des expériences humaines uniques, basées sur ses valeurs fondamentales : le développement durable et des installations qui respectent les normes de sécurité les plus rigoureuses.



Infos
400 Chemin du Mont Catherine
Sainte-Agathe-des-Monts,
QC J8C 0L1
À 50 minutes de Montréal
Accessibilité très facile du Parc
par la sortie 88 de l'autoroute 15 Nord
info@tyroparc.com



Pour les voyageurs !
Bureau d'accueil touristique
24, rue Saint-Paul Est
Sainte-Agathe-des-Monts

☎ 819-326-4595 poste 3360
🌐 ville.sainte-agathe-des-monts.qc.ca

Le Parc est ouvert toute l'année, opérant ces activités d'hébertisme aussi bien en été qu'en hiver. Spécialisé dans les activités d'aventures et de loisirs en pleine nature, le parc est construit sur le site naturel extraordinaire du Mont Catherine. Une magnifique montagne en forme de fer à

LA VILLE DE LAGNY
vous propose

les FÉERIES de Noël

du 4 DÉCEMBRE
au 2 JANVIER



Un Noël festif

Des activités consacrées à la féerie et magie de Noël seront mises à l'honneur durant tout le mois de décembre !

Au programme : parade, concerts, marché de Noël, spectacle, jeux de lumières, balades en calèche et bien d'autres surprises attendront petits et grands au cœur de la ville...

À vos appareils photos !

Une **boule de Noël XL** et un **manège de 12m de hauteur en forme de sapin** seront installés en centre-ville durant toute la durée des fêtes. Ces deux symboles visuels forts mettront des étoiles dans les yeux des petits, comme des plus grands... **Manège sapin ouvert tous les jours de 14h à 19h - 3€** Des places seront offertes aux enfants des écoles.

Du **SAMEDI 4 DÉC** au **DIMANCHE 2 JANV**
Place de la Fontaine et Square Paul Tessier

Balades en calèche

Chaque mercredi du mois de décembre, venez profiter d'une balade en calèche. De quoi émerveiller les enfants, tout en profitant d'une agréable promenade dans les rues latignaciennes : plaisir assuré !

Les **8, 15, 22 et 29 DÉC**
de **10h à 12h** et de **14h à 17h**
Départ de la rue du docteur Naudier

La Parade de Noël

Que serait la période de Noël sans sa mythique parade ? Cette année encore, la ville de Lagny-sur-Marne fera déambuler ses plus beaux personnages parmi des décors magiques, sans oublier la star de ce mois de décembre... Le Père Noël ! Spectacle pyrotechnique pour le final en bords de Marne.

SAMEDI 4 DÉC
Départ de la rue Vacheresse à 17h

Marché de Noël

Carrousel, jazz band, décor pour prise de photo, concerts, sculpture sur glace, déambulations, dégustations, stands artisanaux... 3 jours pour profiter pleinement du marché de Noël !

10 DÉC, de 15h à 19h et
11 et 12 DÉC de 10h à 19h
Parvis de l'église, place de l'Hôtel de ville et place de la Fontaine

Spectacle pyrotechnique

Revanche pour le feu d'artifice du 13 juillet qui avait été annulé ! En effet, la Ville vous prépare un Lagny en lumière à travers un spectacle pyrotechnique qui aura pour thème « Châteaux dans les nuages » ... Et afin que tout le monde puisse en profiter, deux séances seront prévues.

SAMEDI 18 DÉC – 18H ET 20H
Square Foucher de Careil

Fresque lumineuse

Un show lumineux sera organisé afin de projeter et animer des images féeriques sur la façade d'un des plus emblématiques monuments de la ville : l'abbatiale Notre-Dame-des-Ardents. Laissez-vous transporter par les sons et jeux de lumières pour entrer dans une histoire magique !

MERCREDI 22 à partir de 17H
Parvis de l'Église

Spectacle « Gueule d'Ours »

La compagnie Remue-Ménage vous proposera un merveilleux voyage dansant, accompagnée de ses majestueux ours lumineux : attention les yeux !

MERCREDI 29 DÉC à 17H
Centre-ville

Mystère en bord de Marne

La fameuse animation connectée sera toujours présente, relevez le défi et menez l'enquête sur les bords de Marne à la façon Arsène Lupin !

Départ du quai de la Gourdine à la hauteur du parking.



SAISON CULTURELLE

21/22

La Culture termine l'année en beauté !

2021 touche bientôt à sa fin... De quoi faire le plein de découverte, d'art et de culture grâce à la belle programmation proposée par l'Espace Charles Vanel pour les mois de novembre et décembre.

N'hésitez pas à jeter un œil à la plaquette culturelle qui prévoit déjà de jolies surprises pour l'année 2022 !



LES FOUTEURS DE JOIE

VEN 19 NOV Humour musical 20H30



FRIDA KAHLO

VEN 26 NOV Théâtre contemporain 20H30



LE PETIT COIFFEUR

SAM 27 NOV Théâtre 20H30



ESENCIA FLAMENCA

VEN 3 DEC Flamenco 20H30



LE MUGUET DE NOËL

DIM 5 DEC Comédie 17H



BIRTH

VEN 10 DEC Danse Hump 20H30



LA VÉRITABLE LÉGENDE DU PÈRE NOËL

DIM 12 DEC Conte 17H



Infos et billetterie sur place, au 01 64 12 47 50 sur www.lagny-sur-marne.fr @esp.charlesvanel

Pour le programme complet, rendez-vous sur www.lagny-sur-marne.fr sur votre application mobile ou scannez le QR Code



Des séances de spectacle seront offertes aux écoles (cinéma pour les maternelles, spectacle à Vanel pour les primaires)

EXPOSITION

PAYSAGES RÊVÉS, PAYSAGES RÉELS

D'APRÈS DES COLLECTIONS DU MUSÉE GATIEN BONNET

Quand les œuvres de la collection du Musée de Lagny s'exportent au Château de Rentilly, cela donne naissance à une exposition unique et riche en couleurs. Un cheminement aux côtés des nombreux artistes, qui ont sillonné le territoire de Lagny et de ses environs. À découvrir sans modération !

Le musée Gatien-Bonnet a la chance de posséder une collection de tableaux, principalement issus du mouvement néo-impressionniste du « Groupe de Lagny ». Mais si cette collection est importante, la configuration actuelle du Musée et la surface restreinte ne permet pas toujours d'exposer les œuvres et de les mettre en avant comme il se doit. Au regard de cette collection, la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire a décidé de mettre en place un partenariat avec le Musée Gatien-Bonnet, en lui permettant d'exposer ces œuvres au sein du château de Rentilly.

L'exposition « Paysages rêvés, paysages réels » à la particularité de mettre en parallèle les tableaux des peintres dit du « Groupe de Lagny » tels que Léo Gausson, Lucien Pissaro ou encore Maximilien Luce, avec des œuvres d'artistes contemporains, comme Anaïs Lelièvre, qui a imaginé une véritable pièce immersive. Sur deux étages, vous pourrez déambuler entre des peintures, des photographies ou même des croquis et vous laisser absorber par des paysages réels ou imaginaires.

La particularité de cette exposition c'est également son espace enfant, ludique et accessible aux petits comme aux grands. Au cœur de cet

espace, les enfants pourront créer des tableaux avec des gommettes, s'amuser avec des puzzles géants, créer leur propre poème et inventer leur propre univers. Un livret enfant a d'ailleurs été spécialement créé pour l'occasion, pour pouvoir accompagner les petits tout au long de l'exposition et leur faire découvrir les œuvres tout en s'amusant.

« En adoptant le point de vue de ces artistes, en se laissant absorber par ces paysages familiers, c'est ainsi une nouvelle lecture de nos paysages. »

Céline Cotty, directrice du Musée Gatien-Bonnet de Lagny-sur-Marne



INFOS PRATIQUES

Une exposition à découvrir jusqu'au 15 décembre 2021
Château du Parc culturel de Rentilly - Michel Chartier
1 rue de l'Étang - Bussy-Saint-Martin
Le mercredi et le samedi de 13h30 à 17h30 et le dimanche de 11h30 à 17h30

SUCCÈS COMMERCIAL POUR « LES TERRASSES DES ARTS », LE PREMIER PROGRAMME EN BRS (BAIL RÉEL SOLIDAIRE) À LAGNY-SUR-MARNE

Le quartier résidentiel des Heurteaux accueillera prochainement une nouvelle résidence de 29 appartements neufs. C'est en effet rue Léo Gausson qu'Arcade Promotion réalisera le premier programme en accession à la propriété en Bail Réel Solidaire (BRS) dans la commune. Répondant à une attente, celui-ci a rencontré un vif intérêt auprès du public puisque la quasi-totalité des logements a déjà été réservée. La première pierre sera posée le 17 novembre prochain.

LE PROJET EN QUELQUES MOTS

UNE ARCHITECTURE OUVERTE SUR L'EXTÉRIEUR

Baptisée « Les Terrasses des Arts » en hommage aux peintres néo-impressionnistes qui ont immortalisé les paysages de la Seine-et-Marne, la résidence présentera un environnement agréable et une architecture contemporaine aux lignes claires et épurées. Conçu sur deux étages seulement, le programme immobilier séduira aussi pour le soin apporté aux espaces extérieurs.

PLACE À LA LUMIÈRE INTÉRIEURE ET AU CONFORT

Les appartements de 2, 3 ou 4 pièces bénéficieront de grandes ouvertures qui leur conféreront une belle luminosité et une ambiance très naturelle. L'ensemble des prestations a été étudié pour répondre aux attentes des futurs résidents en termes de confort et de fonctionnalité. Chaque logement disposera d'un jardin privatif, d'une grande terrasse ou d'un balcon.

D'AUTRES PROJETS A VENIR

Forte de cette expérience, **Arcade Promotion**, spécialisée depuis plus de 40 ans dans la réalisation de logements neufs, **proposera très prochainement d'autres projets afin de faciliter l'accès à la propriété au plus grand nombre grâce à des prix maîtrisés.**



Illustration à caractère d'ambiance non contractuelle



LE BRS, C'EST QUOI ?

Le BRS, « Bail Réel Solidaire », est un dispositif favorisant l'accès à l'achat d'un logement en résidence principale, sous conditions de ressources.

QUELS SONT LES AVANTAGES ?*

- Entre -15 % et -35 % par rapport au prix du marché
- TVA réduite à 5,5%
- Prêt à Taux Zéro

CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ

- Faire de ce logement sa **résidence principale**
- Respecter un certain **plafond de ressources**
- Payer une **redevance** à l'OFS propriétaire du terrain

Pour tout renseignement,
contactez le 0 800 27 22 33
ou consultez le site
arcadepromotion.com



*Sources : Adéquation-Etalab.gouv.fr - Bénéfice sous conditions de ressources (plafonds de revenus) et de destination des biens (résidence principale), détails de l'offre auprès de votre Conseiller Arcade. Document et illustrations non contractuels - Perspectives : Hive&Co - Illustrations dues à la libre interprétation de l'auteur. SCCV Lagny Léo Gausson Paris D 891 790 552. Octobre 2021. MARSATWORK.



AIMER ET PROMOUVOIR VOTRE VILLE EN UN CLIC ? C'EST POSSIBLE !

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux et n'hésitez pas à partager vos questions, publications ou photos avec le #lagnysurmarne

Facebook

6215 abonnés

Pour ne rien manquer des animations et événements à Lagny-sur-Marne et pour interagir avec nous

[@lagny-sur-marne](https://www.facebook.com/lagny-sur-marne)



Twitter

1877 abonnés

Pour suivre l'actualité latignacienne en temps réel

[@VilledelLagny](https://twitter.com/VilledelLagny)



Instagram

2159 abonnés

Pour capturer la beauté de Lagny-sur-Marne

[@lagnysurmarne](https://www.instagram.com/lagnysurmarne)

La sélection du mois



Photo réalisée par
[@pepitesduquotidien](https://www.instagram.com/pepitesduquotidien)



Photo réalisée par
[@philippe_thuan](https://www.instagram.com/philippe_thuan)



Photo réalisée par
[@sebastien.neri](https://www.instagram.com/sebastien.neri)

LAGNY AUDITION

Audioprothésistes diplômés pour adultes, enfants et nourrissons.

DEPUIS
20
ANS

**SAVOIR-FAIRE, EXPÉRIENCE, SÉRIEUX : UNE ÉQUIPE DE CINQ AUDIOPROTHÉSISTES
DIPLOMÉS, EXPERTE EN AUDITION, ACOUPHÈNES ET HYPERACOUSIE.**



VENEZ DÉCOUVRIR VOTRE PRISE EN CHARGE TOTALE 100% SANTÉ

LABORATOIRE DE CORRECTION AUDITIVE

9, RUE GAMBETTA - LAGNY-SUR-MARNE - 01 60 31 08 85

lagny-audition.com - lagnyaudition@wanadoo.fr



Professeurs
anglophones

L'anglais à Lagny

- Vous utilisez l'anglais au travail ?
- Vous avez besoin de l'anglais pour voyager ?
- Vous avez toujours voulu améliorer votre anglais ?
- Vous écrivez bien l'anglais, mais ne maîtrisez pas l'oral ?
- Votre enfant a besoin d'aide pour réussir en anglais au collège ou au lycée ?

Improve your English now!

- ▶ Cours de groupe
- ▶ Cours de conversation
- ▶ Coaching individuel
- ▶ Centre de test officiel
- ▶ En face à face ou par vidéo-conférence
- ▶ Financez votre projet grâce à vos droits CPF !

06 16 54 13 00

MON COMPTE
FORMATION



www.jacknjill.fr
hello@jacknjill.fr



Jack n' Jill
42 rue Gambetta, Lagny/ Marne

LEADER EUROPÉEN
des entreprises du paysage

idverde
CRÉER ET ENTREtenir LE PAYSAGE

Agence IDF EST
Maintenance
7 allée de la Briarde
77184 EMERAINVILLE
Tél. 01 60 26 92 70
idfest.maintenance@idverde.com
idverde.com

- Espaces verts
- Espaces urbains
- Espaces sportifs
- Espaces récréatifs

Commerçants • Artisans • Entreprises

RÉSERVEZ
votre espace publicitaire
dans le magazine de la ville de
LAGNY-SUR-MARNE



David
Tiefenbach
06 70 21 07 12

cpf
Conseil • Marketing • Publicité

Régie publicitaire
de la ville

7, quai Gabriel Péri
Joinville-le-Pont
01 45 14 14 40

www.groupecpf.fr



L'AUTRE RIVE UNE AUTRE FAÇON D'ABORDER LES OBSÈQUES : LA VÔTRE...

L'autre rive vous propose une manière différente d'organiser des obsèques. Entre compassion, bienveillance et professionnalité la responsable d'agence Maryline Duplan, saura vous accompagner dans la tenue de funérailles classiques, écologiques ou personnalisées et dans toutes les démarches entourant un deuil. Avec ou sans rdv, il est conseillé d'appeler avant afin de vous assurer de notre présence et disponibilité.

16, rue Vacheresse

Du lundi au vendredi de 9h à 12h30
et de 14h à 18h. Samedi de 9h30 à 12h30.
Une permanence est assurée 24h/24 - 7j/7

01 64 30 71 00 ou 06 11 70 69 40

lagny@autrerive.fr www.autrerive.fr



BODYSANO

Centre de rééquilibrage alimentaire et de prestations esthétiques (cryoliolyse, pressothérapie, radiofréquence et lipocavitation), pour aider ceux qui souhaitent retrouver une alimentation saine et un poids qui leur convient.

8, rue Gambetta

Du mardi au vendredi de 10h à 19h et le samedi de 10h à 13h
01 64 02 11 71

www.bodysano.com

@bodysanolagnysurmarne

NOUVEAUX COMMERCES



LA BAMBINERIE D'AMELA

Cosmétiques naturels, jouets en bois, couches lavables, petit mobilier de puériculture, vêtements de grossesse et d'allaitement, moyens de portage... pour une maternité saine et sereine, rendez-vous à La Bambinerie d'Amela! Tous les produits ont été sélectionnés avec soin pour prendre soin de maman, de bébé et de la planète.

22, rue des Marchés

Du mardi au samedi de 10h à 13h et de 15h à 19h.

Dimanche de 10h à 13h

07 82 35 58 48

@labambineriedamela



LE VESTIAIRE DES COPINES

CONCEPT-STORE

Le Vestiaire des copines sélectionne des collections capsules en prêt-à-porter dans des maisons parisiennes et des bijoux et accessoires chez des créateurs français de talent : découvrez des produits originaux au meilleur rapport qualité-prix !

33, rue du Chemin de fer

Du mardi au samedi de 10h à 19h

06 45 47 26 22

contact@levestiairedescopines.com

@le_vestiaire_des_copines

@levestiairedescopinesParis

levestiairedescopines.com

A votre écoute... solutions auditives

PROFITEZ DE LA RÉFORME 100% SANTÉ

Vos aides auditives à partir de **0€***

Bilan auditif⁽¹⁾ + Essai 1 mois⁽²⁾ OFFERTS SUR RENDEZ-VOUS

www.a-votre-ecoute.fr

* pour l'achat d'aides auditives de classe 1, avec les contrats de mutuelle dits responsables. (1) sur prescription médicale. (2) Test non médical

NOGENT-SUR-MARNE ☎ 01 41 95 23 74 115, Grande rue Charles de Gaulle 94130 Nogent-sur-Marne	LAGNY-SUR-MARNE ☎ 01 64 30 02 38 3, rue Saint Laurent 77400 Lagny-sur-Marne	CHENNEVIÈRES SUR MARNE ☎ 01 45 90 22 80 48, route de la libération 94430 Chennevières sur Marne	PONTAULT-COMBAULT ☎ 01 60 02 10 98 107 av. Général de Gaulle 77340 Pontault-Combault
--	---	---	--

**Commerçants
Artisans
Entreprises**

RÉSERVEZ votre espace publicitaire dans le magazine de la ville de LAGNY-SUR-MARNE

Contact

David Tiefenbach
06 70 21 07 12

GROUPE cnp
Conseil • Marketing • Publicité

Régie publicitaire de la ville

7, quai Gabriel Péri
Joinville-le-Pont
01 45 14 14 40

www.groupecnp.fr

N°1 DU PORTAGE DE REPAS À DOMICILE

GAMME GOURMET

UN CHOIX DE MENUS HAUT DE GAMME, «COMME CHEZ LE TRAITEUR»

- Produits d'origine française
- Des recettes variées et de saison
- Des saveurs délicieuses et généreuses

nouveauté 2021!

Les grands gourmands seront séduits par ces nouvelles et délicieuses recettes, concoctées pour donner encore plus de saveurs et de couleurs à vos repas. Avec la gamme Gourmet, c'est un peu dimanche tous les jours!

VOTRE AGENCE POUR LAGNY-SUR-MARNE
01 75 73 42 38

www.les-menus-services.com

Conformément au règlement intérieur du conseil municipal, les articles reproduits dans cette rubrique ont été écrits sous la seule responsabilité de leurs auteurs. Ces textes ne sont en aucun cas cautionnés par la rédaction du bulletin d'informations municipales qui n'a pas à sa charge la vérification des informations diffusées ni même leur orthographe. La rédaction se réserve le droit de ne pas publier un article si les conditions de parution ne sont pas respectées.

TRIBUNE DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Parlons démocratie

L'opposition municipale a présenté des candidats, conseillers, conseillers municipaux aux dernières élections départementales. Les projets proposés par ses candidates, candidats n'ont pas convaincus nos concitoyens.

Pour occulter les raisons de ses deux défaites électorales successives, elle s'égosille à crier à la tyrannie ou à l'autoritarisme de la majorité.

Respectons le choix des électeurs !

La réalité, celle que nous vivons dans notre tranquille ville de Lagny-sur-Marne, est la vie d'une démocratie représentative. La majorité est élue (Les électeurs ont très largement voté pour elle) pour mettre en place des projets. Ils attendent qu'ils aboutissent, que l'équipe municipale respecte ses engagements.

Depuis 2014, les projets se réalisent, les engagements sont tenus, les règles de fonctionnements démocratiques sont scrupuleusement respectées.

Ici à Lagny, les élus de la majorité rencontrent et échantent avec les habitants grâce à une présence quotidienne sur le terrain. Les projets sont présentés, débattus lors de réunions publiques et de rencontres des personnes directement concernées.

Il revient alors, à la majorité, de décider pour le bien commun et dans le cadre de l'intérêt général.

En résumé, à Lagny, ce sont les Lagnaciens qui décident.

Lagny Poursuivons Ensemble
lagnypoursuivonsensemble@gmail.com

TRIBUNES DE LA MINORITÉ MUNICIPALE

Concertation vous dites ?

Nous le disons haut et fort : Lagny doit s'ancrer dans une vraie démarche de transition écologique. Davantage de végétal et d'économies d'énergie, moins de déchets et bien sûr, une vraie réflexion sur les mobilités douces au sein de son cœur urbain en lien avec ses quartiers. Nous avons récemment constaté un cruel manque de vision de la majorité en place sur cet aspect. Alors qu'il n'existe aucun axe sécurisé pour favoriser les déplacements doux, l'équipe municipale décide soudainement, et sans aucune concertation, d'interdire tous les types de déplacements non piétons dans les seules rues épargnées par les véhicules à moteur : la rue du Chemin de Fer et la rue des Marchés. Alors oui, nous déplorons le manque de civisme et les comportements à risque de certains conducteurs de vélo et autres deux roues. Mais, est-ce vraiment raisonnable de pénaliser les familles et les usagers responsables ? N'est-ce pas les mettre en danger que de les forcer à utiliser des routes sans aménagements cyclables ? Cette situation qui touche le quotidien de nombreux Lagnaciens constitue une véritable occasion de se réunir, élus de tous bords, associations et usagers, afin de construire ensemble une solution plus éclairée ? Envisager ensemble les problématiques de partage de l'espace public qui vont, à terme, s'imposer à nous. Nous regrettons cette politique de réaction face à l'urgence, de décisions unilatérales, binaires, restrictives et passistes. La démocratie locale est décidément mal en point à Lagny.

Le groupe Objectif Lagny et ses élus
Site web : www.objectiflagny.org

La démocratie : un vrai défi à Lagny !

Il y a quelque chose de pourri au royaume de Lagny. De nombreuses femmes ont jeté l'éponge, notamment dans la majorité, et à présent c'est M. Lopez qui s'en va, frustré de l'absence d'écoute. L'autoritarisme du Maire a de quoi dissuader les voix dissonantes, lui qui considère qu'il ne sert à rien de travailler avec les élu.e.s de la minorité car ils ne sont pas du même avis. Pourtant le débat est la condition sine qua non de la démocratie.

Depuis le 9 mars, nous tentons ainsi de travailler difficilement avec la majorité pour lutter contre la précarité menstruelle. Nous avons proposé la mise en place de distributeurs de protections hygiéniques gratuites dans les services publics de la Ville. Malgré nos nombreuses relances auprès du CCAS et du conseil municipal, cela ne s'est jamais traduit en actes.

Nous avons demandé à avoir des chiffres en amont de l'établissement de la nouvelle carte scolaire, afin de pouvoir juger en connaissance de cause, mais la majorité a refusé de nous les communiquer. La consultation des parents d'élèves a également été très légère. Il était pourtant question de fermer une école. Que dire encore de l'expulsion du club de kayak, ainsi que des habitant.e.s de la Sérénité, qui ne sont pas du tout associé.e.s au projet de leur déménagement ?

Faire vivre la démocratie à Lagny est un défi qu'il serait temps de relever.

Nous sommes à votre écoute,
Patrick Roullé,
Ersilia Soudais,
Vincent Faille
lagnyecologistesolidaire@mailo.com


BIENVENUE

GALOU Joachim	BENALI Nidal
ROSCA Damian	PRESLE ZMARIC Tyméo
BLE Philippe	PETIT Andréa
DERRAR Alya	DRINE Houyam
DESVOY Soann	SALMON Louis
MARCHAND FOUILLET Lou	BONNEAU BRUNEL Ambre
STEPHANIDIS Ysée	MAKENGU MATUBILA Malia
DE MORAIS DANTAS Mateo	DE JESUS Emma-Kim
MARQUES DA COSTA Illan	CHAOUACHI Amira
DE MORAIS DANTAS Helena	XIONG May Ly
SOULEYMANE Eva	


FÉLICITATIONS

PINTO Vincent et KRAJACIC Tanja
 LOURENÇO William et HARDOUIN DUPARC Julie
 GADO Kokou et CORTI Lorène
 NEVRAUMONT Alexandre et CHEVREUX Virginie
 LOUVEL Olivier et DESHONS Frédérique
 DAVID Antoine et WALLON Mathilde
 MARGONO Indra et ISLAMI Almira
 CHAPUZY Adrien et ALCARAZ SANCHEZ Laura
 PORTELA Fabien et TEYSSANDIER Aurélie
 HANARTE Olivier et GUILLERME Amélie
 GUARCH Mikaël et MOREAU Coralie
 LONGANGE MOYOGO Trésor et KANKU DIBENESHA Tanya
 REMLI Yacine et CHIKHAOUI Khawla
 CISSÉ Salim et AZEGGAGH Sarah

PHARMACIES DE GARDE

24H/24, 7J/7
 trouvez facilement
 la pharmacie de garde
 la plus proche de chez vous
 sur le site :
 monpharmacien-idf.fr

ou sur l'appli de la ville :

pour la télécharger, rendez-vous sur
 votre store et tapez "Lagny" ou flashez
 l'un des QRcodes ci-dessous



3919 : le numéro de
 téléphone pour les femmes
VICTIMES DE VIOLENCE

COLLECTE DES DÉCHETS**DÉCHETS VERTS**

Les collectes sont tous les 2^{ème}
 et 4^{ème} mercredi de chaque mois.

Les mercredis 10, 24 novembre
 et 8 décembre.

La distribution des sacs de déchets verts
 s'effectue :

Au Centre Technique Municipal le mardi
 et le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30
 54 rue Ampère

Au Mix'City du lundi au samedi de 9h à 12h30
 et de 13h30 à 17h30 (sauf le jeudi matin)
 19 bis rue Louis Blériot

**Attention la dernière collecte des
 déchets verts 2021 est le 8 décembre,
 la suivante sera au printemps !**

DÉCHETS EXTRA-MÉNAGERS

Les collectes ont lieu tous les 1^{ers}
 et 3^{èmes} jeudis de chaque mois.

Les jeudis 18 novembre,
 2 et 16 décembre

Les déchets doivent être sortis à partir de 19h la
 veille des collectes soit le mercredi soir. Tout dépôt
 en dehors de ces créneaux est passible d'amende.

Contact : SIETREM
 0 800 770 061 / www.sietrem.fr

TAXIS

Emplacement des taxis sur la commune de Lagny

- Angle de la rue Saint-Laurent,
 place de l'Hôtel de Ville
- Angle rue Branly
 et avenue du Général Leclerc

AGENDA

Lagny vit, Lagny bouge !

NOVEMBRE/DÉCEMBRE

*Les temps forts
 à ne pas manquer*

1^{er}-30 novembre

Les 15 ans du cinéma Le Cinq

📍 5 rue Delambre

19 novembre

Spectacle : Les Fouteurs de joie
 20h30

📍 Espace Charles Vanel

21 novembre

Foire aux jouets - 14h

Par le Comité des fêtes

📍 Gymnase Cosec

26 novembre

Spectacle : Frida Kahlo - 20h30

📍 Espace Charles Vanel

27 novembre

Concert de l'Orchestre
 Symphonique de l'Union Musicale
 20h30

📍 Salon d'Honneur de l'Hôtel de Ville

27 novembre

Spectacle : Le petit coiffeur
 20h30

📍 Espace Charles Vanel

28 novembre

Salon des collectionneurs

Par l'Amicale philatélique

📍 Gymnase Cosec

1^{er} décembre

Journée du numérique senior
 10h-17h

📍 Salon d'Honneur de l'Hôtel de Ville

3 décembre

Spectacle : Escencia Flamenca
 20h30

📍 Espace Charles Vanel

4 décembre

La parade magique de Noël
 17h

📍 Centre-ville

5 décembre

Spectacle : Le muguet de Noël
 17h

📍 Espace Charles Vanel

10, 11 et 12 décembre

Marché de Noël

📍 Parvis de l'église, place de l'Hôtel
 de ville et place de la Fontaine

10 décembre

Spectacle : Birth - 20h30

📍 Espace Charles Vanel

12 décembre

Concert de Noël - 16h

📍 Église Notre Dame des Ardents

Par le conservatoire
 de Marne et Gondoire

Spectacle : La véritable légende
 du père Noël - 17h

📍 Espace Charles Vanel

18 décembre

Spectacle pyrotechnique son et lumière
 18h

📍 Square Foucher de Careil

22 décembre

Mapping de Noël - 17h

📍 Abbaye Notre Dame des Ardents



L'ÉGLISE NOTRE-DAME DES ARDENTS ET LE VITRAIL

9 Décembre 2021

12h, 12h40 et 13h20

Réservation à l'Office de tourisme, au moulin Russon
 ou sur www.marneetgondoire-tourisme.fr

RÉSERVEZ

Pour plus de détails et pour
 retrouver toutes les prochaines
 animations de la Ville,
 rendez-vous sur notre site
 internet rubrique « Agenda »
www.lagny-sur-marne.fr

